

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du **07 MARS 2023**

**modifiant l'arrêté du 22 février 2022 portant création et composition
de la formation spécialisée du comité social d'administration ministériel**

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 22 décembre 2022 portant création et composition du comité social d'administration ministériel ;
Vu l'arrêté du 28 décembre 2022 portant désignation des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants des personnels au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration ministériel à l'issue des résultats des élections professionnelles 2022 ;
Vu le procès-verbal du bureau de vote électronique de comité social d'administration ministériel du 8 décembre 2022 ;
Vu les désignations communiquées par les organisations syndicales,

Arrête :

Article 1^{er}

Le tableau à l'article 2 de l'arrêté du 22 février 2022 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Nom de l'organisation syndicale	Membres titulaires	Membres suppléants
L'Elan Commun : CGT SNETAP SNUITAM SUD	1. Mme Clémentine MATTEI, professeure de lycée professionnel agricole, LEGTA Antibes	1. M. Olivier GAUTIE, professeur certifié de l'enseignement agricole, LEGTA Toulouse
	2. M. Olivier SANTOUL, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, FranceAgrimer	2. M. Philippe BERANGER, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations de l'Ille et Vilaine
	3. M. Thierry JACOB, professeur certifié de l'enseignement agricole, LPA de Nantes Grand Blottereau	3. Mme Joëlle LEBRETHON – MARY, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations des Côtes d'Armor
	4. Mme Stéphanie DUBAIS, professeure certifiée de l'enseignement agricole, ASD – Clermont	4. M. Sylvain ANSOUX, professeur de lycée professionnel agricole, LEGTA La Côte Saint André

	5. M. Antonio DOS SANTOS, professeur certifié de l'enseignement agricole, LEGTPA Brie Comte Robert	5. Mme Anne LE QUERE, professeure certifiée de l'enseignement agricole, LEGTA « Le Robillard »
	6. Mme Cécilia AGIER, technicienne de formation et de recherche, S. du Chesnoy du LEGTA Le Chesnoy Les Bar	6. Mme Angélique ALLES, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations du Morbihan
FO Agriculture	7. Mme Soizic BLOT, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations de l'Ille et Vilaine	7. M. Emmanuel CHARASSE, professeur certifié de l'enseignement agricole, LPA Laval
	8. Mme Catherine HOBENICHE, secrétaire administrative relevant du ministre chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations du Puy de Dôme	8. Mme Gisèle VIMONT, secrétaire administrative relevant du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale des territoires de l'Allier
	9. M. Stéphane TOUZET, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Cher.	9. Mme Martine BALLAND, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture
UNSA Fonction Publique	10. Mme Martine HARNICHARD, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Meuse	10. M. Erwann COPPERE, technicien de formation et de recherche, Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé
	11. Mme Gwendoline PROSPER, technicienne de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture, Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé	11. Mme Emilie CERISIER, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire
	12. M. Manuel DEVEAUD, technicien de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture, EPLEFPA Georges Desclaudes – Saintes	12. M. Jérôme CHAUR, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture
CFDT	13. M. Jean-François Le CLANCHE, ingénieur d'études du ministère chargé de l'agriculture, IAO – Rennes	13. Mme Pascale TINACCI, ingénieure d'études du ministère chargé de l'agriculture, Vet Agro Sup Marcy l'Etoile
	14. Mme Laure REVEL, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction départementale des territoires de Saône-et-Loire	14. Mme Stéphanie CLARENC, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction générale de la performance économique et environnementale

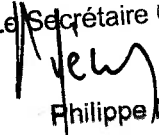
Alliance du Trèfle	15. Mme Frédérique LUCAS, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Nouvelle-Aquitaine	15. M. Olivier LAPÔTRE, inspecteur de santé publique vétérinaire, conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
---------------------------	--	--

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le **07 MARS 2023**

Pour le ministre et par délégation :

Le Secrétaire Général

Philippe MERILLO